



NEGOCIATION SALARIALE LE COVID SIDERAL !



Proposition finale de la direction :

Augmentation de la valeur faciale des Tickets Restaurant.

- Augmentation de la part employeur de 5,38€ à 5,55€ (0,17€)
- Augmentation corrélée de la part salarié de 3,62€ à 3,70€ (+0,08€). Valeur totale : 9,25€

Cette augmentation de la valeur faciale est corrélée au passage à la Carte Ticket Restaurant et à la dénonciation de l'usage sur l'attribution forfaitaire des Tickets Restaurant (Administratif) qui sera évoquée en CSE le 28 mai 2020.

Dans le contexte actuel, d'après le DRH, seule cette mesure peut être envisagée.

Par ailleurs :

- Les mesures Salariales Individuelles sont gelées
- Ouverture d'une négociation destinée à réviser l'accord d'intéressement avant fin juin 2020, l'accord actuel étant caduque compte tenu des effets de la crise sanitaire sur notre Chiffre d'Affaires.

L'AVIS DU SHN/CGC

Le SHN/CGC déplore des propositions jugées indécentes par toutes les Organisations Syndicales.

Les conclusions du rapport ISAST préconisaient « *d'appliquer une politique de reconnaissance des compétences, de l'engagement, des réussites, des initiatives...* ».

Au lieu de cela, la direction a choisi de faire une aumône de quelques centimes sur les tickets restaurant et de ne rien reconnaître de l'engagement, des réussites, des efforts et des sacrifices consentis par les collaborateurs.

Comment ne pas constater que les salariés du Pmu restent les premières victimes des décisions de la Direction Générale de notre entreprise.

- Hier, par la dégradation du management et des conditions de travail avec la mise en place d'un plan social déguisé.
- Aujourd'hui, avec l'absence de mesures salariales au combien méritées par des salariés, qui ont souffert et qui ont tout donné pour absorber la charge de travail supplémentaire.
- Demain, avec la menace d'une ordonnance sévère en termes de suppressions d'emplois que Cyril Linette n'hésitera à nous présenter, avec l'excuse toute trouvée du COVID.

Tout cela est bien triste, injuste et aura des conséquences désastreuses sur la santé de notre entreprise et sur la motivation des salariés.

